



Rapport annuel

2017

Chiffres clés en bref

	2017		2016		2015	
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF	36 237 790	CHF	35 399 066	34 592 339	
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF	23 921 639	CHF	23 716 400	25 065 859	
Provisions techniques	CHF	153 930 565	CHF	148 422 195	148 197 706	
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	%	18,7	%	17,1	16,7	
Loss Ratio (taux de sinistres)	%	72,1	%	69,5	75,4	
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	%	90,8	%	86,6	92,1	
Performance des titres (selon la valeur du marché)	%	3,1	%	1,0	1,6	
Rendement immobilier net (ROI)	%	6,0	%	5,9	6,6	
Rendement consolidé (titres/biens immobiliers)	%	3,8	%	2,2	2,6	
Ristournes aux membres	CHF	¹⁾ 3 000 000	CHF	3 650 000	3 500 000	
Fonds propres	CHF	¹⁾ 12 220 115	CHF	12 210 053	12 203 420	

¹⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2017		2016		2015	
Produit net de l'assurance accidents		3 685		5 474	3 234	
Produit net de l'assurance choses		1 241		1 931	888	
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie		701		-360	314	
Produit total des activités d'assurance		5 627		7 045	4 436	
Produit des activités d'agence/de courtage		1 070		1 122	1 187	
Total des autres produits		8 312		5 629	4 930	
Produit total		15 009		13 796	10 553	
Total des autres charges		-11 999		-10 139	-7 046	
Excédent avant écritures de clôture		3 010		3 657	3 507	
Ristournes aux membres		-3 000		-3 650	-3 500	
Résultat porté au bilan		10		7	7	

Sommaire

1	Rapport annuel 2017	1
2	Préambule	
4	Organes dirigeants et organisation	
5	Conseil d'administration	
6	Comité de direction	
7	Gestion du risque	
8	Ristournes	
9	Situation financière	
11	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
12	Compte de résultat d'exploitation	
13	Bilan	
15	Compte de résultat	
16	Compte des flux de trésorerie	
17	Annexe	
23	Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
24	Rapport de l'organe de révision	
25	Comptes annuels 2017 selon Swiss GAAP RPC	
26	Compte de résultat	
27	Bilan	
28	Compte des flux de trésorerie	
29	Tableau des fonds propres	
30	Annexe aux comptes annuels	
53	Rapport de l'organe de révision	

Préambule

Des valeurs à forte valeur ajoutée

Notre coopérative existe en tant que telle depuis 1902. De cette date à nos jours, notre chemin a été jalonné de nombreuses étapes majeures, de décisions courageuses et de témoignages d'une solidarité ininterrompue avec vous, en votre qualité d'assurés et de membres.

Ueli Gerber, président du conseil d'administration, et Heinz Grieder, directeur, évoquent ce qui anime l'Assurance des métiers Suisse (AMS) et la maintient en phase avec le changement.



Ueli Gerber, Président du conseil d'administration

Quelles sont à vos yeux les valeurs fondamentales de l'AMS? Que signifient-elles concrètement?

Ueli Gerber: Notre entreprise a été fondée sous l'appellation Coopérative des Assurances-Bouchers («Metzger-Unfall» en allemand) en 1902, c'est-à-dire avant la Suva. À cette époque, aucune compagnie d'assurance établie ne voulait assurer les bouchers parce que les risques étaient élevés. En d'autres termes, nous sommes une organisation d'entraide professionnelle et, à ce titre, organisée en coopérative. L'idée de base de la coopération constitue l'une de nos valeurs fondamentales. Elle reflète le fait que nous nous défendons solidairement en toutes circonstances, que nous traitons tous les assurés sur un pied d'égalité et que nous donnons la parole à chacun.

Heinz Grieder: En tant que coopérative, nous poursuivons un but certes lucratif, orienté vers le profit, mais pas à n'importe quel prix. Nous permettons à nos assurés de prendre part aux profits au travers de notre système de ristournes annuelles. Une autre valeur me semble importante, surtout en ces temps de mondialisation et de numérisation: nous assurons principalement des entreprises artisanales dans une sélection de branches. Depuis les années 1990, nous privilégions certains secteurs et, par conséquent, des groupes cibles spécifiques. Nous offrons à ces derniers un suivi personnel et une qualité de service supérieure à la moyenne. Cela signifie que nous ne sommes pas une assurance toutes branches et que nous ne pouvons pas être comparés à de telles assurances.

2

Pourquoi l'AMS existe-t-elle depuis 1902?

Ueli Gerber: Depuis toujours, notre maître-mot est la solidarité. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann et le chef du Département fédéral de l'intérieur ont ancré la Coopérative des Assurances-Bouchers dans l'article 66, paragraphe 3, de la loi sur l'assurance accidents. En vertu de cette disposition, il appartient au Conseil fédéral de désigner les entreprises qu'il entend exclure du champ d'activité de la Suva, dans la mesure où elles appartiennent à une compagnie privée d'assurance accidents d'une association professionnelle. Avec cet «article Metzger», le Conseil fédéral a protégé les moyens d'existence de notre institution.

Heinz Grieder: Nous formons une solide communauté depuis le début de notre existence et, en dépit de la concurrence féroce, nous continuons à unir nos forces. Du conseil d'administration à chaque collaborateur individuel, en passant par la direction et l'encadrement, nous plaçons la solidarité au-dessus de la maximisation des salaires et des profits.

L'AMS se considère comme un expert de la branche. Dans quelle mesure?

Heinz Grieder: Nous nous concentrons délibérément sur l'accompagnement des groupes de clients de l'artisanat et poursuivons auprès de ces derniers un travail intensif de prévention. Nous affinons ainsi automatiquement nos connaissances sectorielles. Cela concerne également les évolutions au sein même du secteur de l'assurance, par exemple en cas d'évolution négative de la sinistralité, en termes de fréquence et de montants, comme c'est actuellement le cas pour l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Là aussi, nous examinons les causes en profondeur et mobilisons l'ensemble des connaissances de notre secteur pour dégager de nouvelles solutions.

Suite ►

Ueli Gerber: Au fond de nous, nous sommes profondément liés à la boucherie. Après tout, ce secteur représente aujourd'hui encore 80% des clients de notre association. Les chiffres de la masse salariale dans ce secteur sont particulièrement constants.

En quoi l'AMS est-elle un acteur à part?

Ueli Gerber: Nous offrons des produits adaptés aux besoins des PME. Notre assurance contre les épidémies, par exemple, est unique sous cette forme. Nous offrons avant tout un conseil personnalisé et un règlement rapide et efficace des sinistres.

Heinz Grieder: D'une part, nous acquérons des groupes de clients dont nous avons une connaissance fine, comme la boucheriecharcuterie, la branche alimentaire ou l'artisanat. D'autre part, nous nous concentrons sur l'assurance de personnes et l'assurance non-vie, bien que vous puissiez tout assurer de nos jours. Cette volonté d'investir des niches fait de nous un acteur à part.

Comment l'AMS relève-t-elle les défis de la numérisation?

Heinz Grieder: La numérisation est, dit-on, une question de définition. Pour moi, cela signifie qu'une entreprise doit orienter ses processus de travail en fonction des évolutions sociétales et économiques. Autrement dit: agir au lieu de réagir et être capable de prendre des décisions à tout moment. Pour ce faire, nous avons besoin d'un paysage informatique évolutif. Un point encore plus important: nous avons besoin de collaborateurs qui perçoivent le changement comme une opportunité, qui s'identifient au secteur suisse des assurances et qui prennent plaisir à travailler chez nous.

Quel regard portez-vous sur l'exercice 2017?

Ueli Gerber: Nous pouvons nous enorgueillir d'une excellente année, car nous avons enregistré le meilleur résultat depuis de nombreuses années en dépit d'un volume élevé de paiements pour sinistres, en particulier dans le domaine des accidents du travail. Cela nous permet de constituer des réserves et de compenser les baisses imminentes des taux d'intérêt sur les pensions à moyen terme. De plus, nous poursuivons une politique d'investissement prudente et sans prise de risques significatifs. Par exemple, nous reversons aux membres des coopératives des remboursements généreux à hauteur de 3 millions de francs.

Heinz Grieder: L'année sous revue en 2017 a en effet été riche en bonnes nouvelles, notamment en ce qui concerne le résultat actuariel. Nous avons pleinement atteint, voire dépassé nos objectifs de bénéfices. En tant qu'assureur, nous sommes corsetés dans un cadre réglementaire strict qui limite notre champ d'action entre-



Heinz Grieder, Directeur

preneurial. Tel que mentionné ci-dessus, notre business model est axé sur la durabilité et non sur la maximisation des profits. Notre principal objectif est d'atteindre un ratio combiné (primes, déduction faite des paiements au titre des sinistres/provisions et charges) inférieur à 95%. Les sommes restantes sont restituées à nos clients sous forme de ristournes, en tenant compte, bien entendu, des charges de sinistres individuelles.

Comment voyez-vous l'AMS dans dix ans?

Ueli Gerber: Nous allons poursuivre notre orientation client tout en restant dynamiques et flexibles, et nous allons continuer à proposer des conseils personnalisés et professionnels. Nous conserverons la forme juridique de la coopérative et, par conséquent, le principe de la coopérative qui veut que chaque assuré soit copropriétaire de notre société. Enfin, nous allons avancer au rythme de l'ère numérique.

Heinz Grieder: J'ai confiance dans le développement actuel de l'AMS. Ceci pour diverses raisons. Notre conseil d'administration a su lire les signes des temps et mis en place des mesures perspicaces à long terme. Dans le domaine opérationnel, nous avons mis en route un changement de notre culture d'entreprise. À cet égard, divers processus prennent une direction prometteuse. Nous nous attaquons proactivement à la question de la numérisation, avec toutes les conséquences que cela implique. Enfin, la plupart de nos collaboratrices et collaborateurs ont une attitude positive face aux défis qui nous attendent.

Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers a vu le jour en 1902. Dans le cadre de son activité quotidienne, la coopérative utilise les marques Assurance des métiers Suisse (AMS) et Services de courtage.

Structure du capital et de la coopérative

L'AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AMS est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AMS.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2017.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est détaillée dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, consultable sur www.branchenversicherung.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et deux ateliers de stratégie au cours de l'année sous revue. Le directeur et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AMS prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le directeur. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du directeur et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes/Services, Assurances, Sinistres et Finances.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers Suisse est Ernst & Young AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AMS est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Hans-Jürgen Wolter, c-alm AG, Saint-Gall.

Conseil d'administration



5

De g. à d.: Bruno de Gennaro, Rolf Büttiker, Ueli Gerber, Walti Reif, Markus Zimmermann, Martin Schwander.

Président

Ueli Gerber, Villeneuve
Entrée en fonction: 1992
Élu président: 2002
Prochaine élection en 2018

Vice-président

Walti Reif, Effretikon
Entrée en fonction: 1998
Élu vice-président: 2002
Prochaine élection en 2018

Membres

Martin Schwander, Riggisberg
Entrée en fonction: 1998
Prochaine élection en 2018

Markus Zimmermann, Ehrendingen
Entrée en fonction: 2006
Prochaine élection en 2018

Rolf Büttiker, Wolfwil
Entrée en fonction: 2007
Prochaine élection en 2018

Bruno de Gennaro, Oberägeri
Entrée en fonction: 2017
Prochaine élection en 2018

Comité de direction



De g. à d.: Bernard Hofstetter, Emil Zeller, Heinz Grieder, Heiner Huber, Daniel Stettler.

Direction

Heinz Grieder, Wittnau

T 044 267 61 91

heinz.grieder@branchenversicherung.ch

Ventes/Services

Daniel Stettler, Zurich

T 044 267 61 04

daniel.stettler@branchenversicherung.ch

Assurances

Emil Zeller, Zurich

T 044 267 61 40

emil.zeller@branchenversicherung.ch

Sinistres

Bernard Hofstetter, Horgen

T 044 267 61 42

bernard.hofstetter@branchenversicherung.ch

Finances

Heiner Huber, Adlikon

T 044 267 61 69

heiner.huber@branchenversicherung.ch

Une valeur sûre

Politique et stratégie de gestion des risques

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

La gestion des risques et de la conformité de l'AMS fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

Ristournes

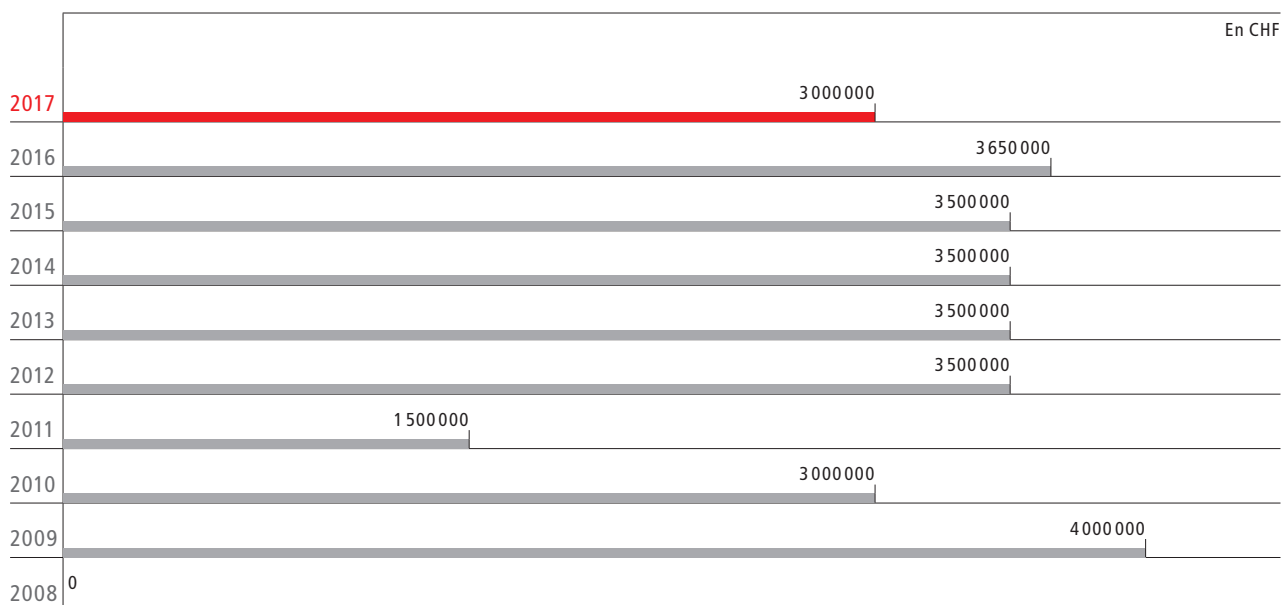
À chacun sa part de succès

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres. Au cours des dernières années, environ 2,8 millions de francs par an en moyenne ont été reversés à nos membres. Cela correspond à une proportion respectable de notre volume de primes.

C'est le résultat de l'exercice 2017 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres). En d'autres termes: plus vous maintenez votre taux de sinistralité à un faible niveau au travers de mesures préventives appropriées, meilleurs sont nos profits annuels communs – et donc les ristournes à votre profit.

8

Ristournes versées depuis 2008



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat (page 17)

Assurances accidents

Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a réalisé un produit net de CHF 3 685 000 (2016: CHF 5 474 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont augmenté globalement de 0,6%, soit CHF 135 000. Les paiements bruts au titre des sinistres, à CHF 416 000, accusent une hausse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent. La charge des sinistres en compte propre a ainsi augmenté de 3,2 points pour s'établir à 90,3%. En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le résultat technique cumulé s'élève à CHF 1 567 000 (2016: CHF 2 124 000). Le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF 986 000 (2016: dissolution CHF 915 000). L'excédent dans l'activité LAA est ainsi tombé à CHF 581 000 (2016: CHF 3 039 000).

Les recettes de primes nettes dans l'assurance accidents de droit privé accusent globalement une baisse de 2,9% (CHF 154 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont augmenté de 2,0%, à savoir de CHF 30 000. Le nombre de personnes assurées dans l'assurance accidents individuelle a une fois de plus sensiblement baissé. Les primes encaissées ont diminué en conséquence, à savoir de CHF 157 000. Des paiements pour sinistres inférieurs (CHF 80 000) et la dissolution de provisions à hauteur de CHF 216 000 (2016: constitution CHF 180 000) sont à l'origine d'une nette hausse du bénéfice pour ce produit par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 501 000 (2016: CHF 109 000). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons enregistré CHF 45 000 de primes en moins. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 30 000. Après la dissolution de provisions à hauteur de CHF 223 000 (2016: constitution CHF 153 000), l'excédent cumulé s'élève à plus de CHF 1 581 000 (2016: CHF 1 272 000). Dans l'assurance accidents privée, les charges de sinistres en compte propre sont en hausse, à 46,0% (2016: 45,6%). En tenant compte de la dissolution de provisions techniques – CHF 440 000 (2016: constitution CHF 333 000), l'excédent s'élève à CHF 2 082 000 (2016: CHF 1 382 000).

Assurances choses

Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 1 241 000 (2016: CHF 1 931 000).

Dans l'assurance choses, nous avons enregistré une augmentation des primes encaissées en compte propre de CHF 22 000, soit une hausse de 0,7% (2016: 1,3%); dans l'assurance épidémie, les recettes ont diminué de CHF 5 000 – l'augmentation brute cumulée des primes a ainsi atteint CHF 17 000. Si l'on tient compte des prestations de réassurance (CHF 279 000 / gros incendie de 2015), les paiements pour sinistres en compte propre ont reculé de CHF 269 000. La charge pour sinistres, en baisse, s'établit à 39,7% (2016: 48,8%). Le résultat technique s'élève à CHF 936 000 (2016: CHF 658 000). À la suite de la constitution des provisions nécessaires de CHF 394 000 (2016: dissolution CHF 577 000), l'excédent de l'activité assurances choses a reculé de CHF 692 000 pour s'établir à CHF 542 000.

Assurance indemnités journalières de maladie

Selon le compte de résultat, nous avons enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net de CHF 701 000 (2016: perte CHF 360 000) dans l'assurance indemnités journalières de maladie.

Les recettes de primes brutes ont à nouveau enregistré une nette hausse de 15,2%, soit de CHF 841 000. Le total des versements au titre des sinistres a atteint CHF 5 206 000, ce qui correspond à une augmentation de 2,1%. La charge pour sinistres en compte propre a enregistré une baisse sensible, à 81,8% (2016: 92,3%). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique négatif de CHF 118 000 (2016: négatif CHF 684 000). Après affectation aux provisions techniques nécessaires d'un montant de CHF 572 000 (2016: CHF 783 000), la perte s'élève à CHF 572 000 (2016: perte CHF 1 164 000).

Produit de l'activité d'assurance

Selon le compte de résultat, le total des primes en compte propre s'élève à CHF 31 015 000 (2016: 30 457 000), ce qui correspond à une hausse de 1,8%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 0,9%, soit de CHF 205 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 23 922 000. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 1 395 000 (2016: dissolution CHF 376 000), l'activité assurance enregistre un produit total de CHF 5 627 000 (2016: CHF 7 045 000).

Activités des agences/Courtage

Les recettes des activités des agences/courtage ont baissé de CHF 52 000, à CHF 1 070 000. Les recettes des activités des agences/courtage sont restées au niveau de l'année précédente, à raison de CHF 726 000; celles réalisées avec des produits de Allianz et Helsana sont en hausse de CHF 36 000. Les commissions versées aux courtiers externes s'élèvent à CHF 206 000.

Autres produits

En ce qui concerne les titres, nous avons réalisé une performance conforme à notre capacité de risque, à des valeurs boursières 3,1%. Conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi, les obligations sont inscrites au bilan, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan; les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Le rendement cumulé des titres atteint CHF 5 707 000 (2016: CHF 2 995 000). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier atteint CHF 2 477 000 (2016: CHF 2 483 000). Les charges de financement comprennent notamment la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport ont réalisé un rendement net réjouissant de 6,0% – avec un taux de location dépassant 98,5% (2016: 99,6%). Les «autres produits» s'élèvent ainsi à CHF 8 312 000 (2016: CHF 5 569 000).

Produit total

Grâce au produit réjouissant des activités d'assurance et des agences/courtage et aux bons rendements des placements, l'Assurance des métiers Suisse a réalisé un produit total de CHF 15 009 000 (2016: CHF 13 796 000).

Autres charges

Par rapport à la période précédente, les charges de bouclage et administratives ont augmenté de 6,9%, soit de CHF 719 000, pour s'établir à CHF 11 012 000. Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 959 000 (2016: CHF 852 000). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 578 000 (2016: CHF 7 220 000). À la suite d'une augmentation des charges nettes pour la gestion de l'assurance de CHF 663 000, le taux de charges administratives de l'activité d'assurance a augmenté, malgré la hausse des primes nettes de 1,6 point à un niveau toujours excellent de 18,7%.

Au vu des bases de calcul qui entreront en vigueur au cours des deux à trois prochaines années (baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes), nous avons alimenté les provisions pour fluctuations LCA de CHF 4 090 000 supplémentaires.

En raison du calcul mathématique, des provisions pour sinistres à régler (ULAE) ont dû être constituées pour un montant de CHF 258 000, CHF 150 000 ayant été affectés au fonds de prévention. Au total, les «autres charges» s'élèvent à CHF 11 999 000 (2016: CHF 10 139 000).

Excédent

L'excédent avant bouclage s'élève à CHF 3 010 000 (2016: 3 657 000) au cours de l'exercice sous revue. Le solide résultat de l'activité centrale et les bons rendements des placements ont conduit le Conseil d'administration à autoriser le versement de ristournes aux membres pour un montant de CHF 3 000 000. Le bénéfice porté au bilan s'élève ainsi à CHF 10 000 (2016: CHF 7 000).

Commentaires sur le bilan

Principalement en raison de la progression de la valeur des titres conditionnée par le marché, le total du bilan a augmenté de 2,6% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à CHF 205 993 000 (pages 20 et 21). Avec des fonds propres de CHF 12 220 000, le taux d'autofinancement s'élève à 5,9%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 153 931 000 (2016: CHF 148 422 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2017 atteste que l'Assurance des métiers Suisse jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 134,9% (2016: 135,4%). Le léger recul estimé par calcul actuariel est principalement à rapporter à un risque d'assurance et de marché accru et à un recul du risque de run-off. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier pour l'exercice sous revue représente 30,7% (avec des investissements en placements directs uniquement).

Proposition à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 116^e assemblée générale du 16 mai 2018 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 21 470.20 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 17) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 11 408.40 et du bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 10 061.80:

Affectation aux réserves libres	CHF 20 000.00
Report à compte nouveau	CHF 1 470.20

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction
Heinz Grieder, directeur

Au nom du conseil
Ueli Gerber, président
Walti Reif, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2017	2016	2015	2014
1. Assurances accidents				
Primes nettes encaissées	21 813	22 108	21 991	22 217
Produit total net des primes	21 813	22 108	21 991	22 217
Paielements nets pour sinistres	17 515	17 149	19 391	17 177
Diverses charges de l'assurance accidents	66	67	90	104
Constitution/(-)Dissolution de provisions	547	-582	-724	494
Total net des charges pour sinistres	18 128	16 634	18 757	17 775
Produit net des assurances accidents	3 685	5 474	3 234	4 442
2. Assurances choses				
Primes nettes encaissées	2 837	2 825	2 800	2 722
Produit total net des primes	2 837	2 825	2 800	2 722
Paielements nets pour sinistres	1 201	1 470	1 160	1 560
Diverses charges de l'assurance choses	1	1	0	0
Constitution/(-)Dissolution de provisions	394	-577	752	-21
Total net des charges pour sinistres	1 596	894	1 912	1 539
Produit net des assurances choses	1 241	1 931	888	1 183
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie				
Primes nettes encaissées	6 365	5 524	4 882	4 350
Produit total net des primes	6 365	5 524	4 882	4 350
Paielements nets pour sinistres	5 206	5 097	4 516	4 189
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	4	4	1	1
Constitution/(-)Dissolution de provisions	454	783	51	2 171
Total net des charges pour sinistres	5 664	5 884	4 568	6 361
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	701	-360	314	-2 011
4. Produit total des activités d'assurance	5 627	7 045	4 436	3 614
5. Produit des activités d'agence/de courtage	1 070	1 122	1 187	1 173
6. Autres produits				
Produit net des titres	5 707	2 995	2 490	4 341
Immobilier net	2 477	2 483	2 212	1 753
Réserve pour fluctuation des titres	0	0	0	3 100
Vente d'actifs immobilisés	0	0	87	9
Autres intérêts, divers	128	151	141	133
Provisions pour pertes sur créances	0	0	0	0
Total des autres produits	8 312	5 629	4 930	9 336
7. Produit total	15 009	13 796	10 553	14 123
8. Autres charges				
Frais de conclusion et charges administratives	11 012	10 293	10 057	10 647
Impôts directs	163	2 794	21	107
./. Majoration des frais administratifs LAA	-3 674	-3 425	-3 400	-3 424
Provisions pour fluctuations LAA	4 090	0	0	0
Amortissements sur actifs immobilisés	0	0	31	1 000
Divers fonds/ULAE/OLAA 11	408	477	337	1 280
Total des autres charges	11 999	10 139	7 046	9 610
9. Excédent avant écritures de clôture	3 010	3 657	3 507	4 513
10. Ristournes aux membres	-3 000	-3 650	-3 500	-3 500
11. Résultat porté au bilan	10	7	7	1 013

Bilan au 31 décembre 2017 *Actif*

En CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Placements			
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich		631 000.00	
Albisstrasse 72 – 74, Zurich		1 001 000.00	
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf		2 406 014.85	
«The Docks», Zurich		20 022 163.45	
Galgenackerstrasse 12, Oensingen		1 331 525.25	
Küfergasse 5 + 7, Lupfig		6 230 000.00	
Irisstrasse 10, Zurich		730 000.00	
«Irispark», Zurich		13 170 959.90	
		45 522 663.45	45 575 839.45
Participations			
		1 720 000.00	1 560 000.00
Titres à revenus fixes			
		115 038 064.40	111 677 199.15
Prêts à des participations non consolidées			
		505 000.00	505 000.00
Actions			
		25 712 329.05	22 318 668.25
Autres placements			
	1	4 513 598.60	7 723 999.90
Liquidités			
		3 920 063.00	1 229 779.40
Immobilisations corporelles			
Véhicules/Infrastructure			
		363 078.75	
«Sihl-Center», Zurich		5 827 886.00	
		6 190 964.75	6 473 822.55
Immobilisations incorporelles			
		2 259 516.85	2 714 837.55
Créances résultant d'opérations d'assurances			
	2	246 581.95	286 250.00
Autres créances			
		0.00	41 004.75
Autres actifs			
		95 761.85	159 272.25
Actifs de régularisation			
		268 073.20	418 194.25
Total des actifs			
		205 992 617.10	200 683 867.50

Bilan au 31 décembre 2017 *Passif*

En CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Provisions techniques			
Reports de primes		1 979 889.40	
Assurance accidents privée		3 274 350.00	
Assurance choses		1 289 400.00	
Assurance épidémie		25 700.00	
Assurance indemnités journalières en cas de maladie		4 520 000.00	
Provisions pour fluctuations LCA		1 929 150.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)		27 200 100.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)		88 840 008.95	
Provisions pour fluctuations LAA		13 201 049.00	
Assurance facultative		17 565.15	
Fonds de compensations du renchérissement		6 881 472.00	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	3	153 930 564.50	148 422 194.90
Autres provisions			
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1 258 046.10	
Contributions à la prévention des accidents		768 058.90	
Fonds à disposition		232 483.75	2 072 075.35
Dettes portant intérêts			
		25 103 000.00	25 419 000.00
Engagements résultant d'opérations d'assurances			
	4	4 831 793.05	3 477 414.40
Autres passifs			
Ristournes aux membres		3 041 014.50	3 650 496.50
Autres engagements			
		581 312.35	667 157.30
Passifs de régularisation			
		4 026 229.15	4 765 476.05
Total capitaux étrangers			
		193 772 502.30	188 473 814.50
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)			
	5	8 000 000.00	8 000 000.00
Réserve légale issue des bénéfices			
	5	4 148 644.60	4 148 644.60
Réserve facultative issue des bénéfices			
		71 470.20	61 408.40
Réserves libres			
	5	50 000.00	0.00
Report de bénéfice			
	5	11 408.40	54 775.30
Bénéfice de l'exercice			
	5	10 061.80	6 633.10
Total des capitaux propres			
		12 220 114.80	12 210 053.00
Total du passif			
		205 992 617.10	200 683 867.50

Compte de résultat 2017

En CHF	Annexe	2017	2016
Primes brutes encaissées		36 241 641.75	35 426 791.95
Part réassureurs		-1 359 573.70	-1 329 505.20
Primes pour propre compte		34 882 068.05	34 097 286.75
Modification des reports de primes pour propre compte		-3 852.25	-27 725.90
Droits de timbre sur primes		-189 037.70	-186 910.90
Primes gagnées pour propre compte		34 689 178.10	33 882 649.95
Autres recettes des opérations d'assurances		0.00	0.00
Total revenus techniques d'assurances		34 689 178.10	33 882 649.95
Paiements bruts pour sinistres		-24 200 660.10	-23 716 400.45
Part réassureurs		279 021.60	0.00
Paiements pour sinistres, propre compte		-23 921 638.50	-23 716 400.45
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	-5 742 794.00	-1 767.75
Charges pour sinistres, propre compte		-29 664 432.50	-23 718 168.20
Frais de conclusion et charges administratives		-11 011 827.90	-10 293 594.40
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-11 011 827.90	-10 293 594.40
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-277 385.05	-190 536.30
Total charges des opérations d'assurances		-40 953 645.45	-34 202 298.90
Produits des placements	7	12 991 775.45	16 143 216.35
Charges des placements	8	-4 664 092.85	-10 435 651.95
Résultat des placements		8 327 682.60	5 707 564.40
Autres produits financiers		88 034.35	622 791.90
Autres charges financières		-103 748.90	-700 755.00
Résultat opérationnel		2 047 500.70	5 309 952.35
Autres produits		1 275 935.95	1 240 290.40
Autres charges		-3 150 000.00	-3 750 000.00
Produits extraordinaires		0.00	0.00
Charges extraordinaires		0.00	0.00
Bénéfice de l'exercice avant impôts		173 436.65	2 800 242.75
Impôts directs		-163 374.85	-2 793 609.65
Bénéfice de l'exercice après impôts		10 061.80	6 633.10

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	10 061.80	6 633.15
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	-4 404 051.75	-924 490.95
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	344 349.25	332 362.75
Titres	-1 140 073.00	-1 810 222.00
Biens immobiliers	112 000.00	42 000.00
Immobilisations incorporelles	614 228.35	519 536.70
Augmentation/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	39 668.05	-29 238.05
Autres créances / Autres actifs	104 515.15	36 932.55
Actifs de régularisation	150 121.05	-176 236.45
Provisions techniques	5 508 369.60	224 489.00
Provisions non techniques	186 513.40	-355 846.70
Engagements résultant d'opérations d'assurances	1 354 378.65	-1 356 555.55
Ristournes aux membres	-609 482.00	146 751.50
Autres engagements	-85 844.95	84 464.25
Passifs de régularisation	-739 246.90	2 667 730.95
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	1 445 506.70	-591 688.90
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-61 491.45	-106 543.15
Titres	2 000 000.00	0.00
Biens immobiliers	-58 824.00	0.00
Participations/Prêts	-160 000.00	-60 000.00
Immobilisations incorporelles	-158 907.65	-315 192.65
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	1 560 776.90	-481 735.80
Hypothèques/Avances	-316 000.00	-316 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-316 000.00	-316 000.00
Variations des liquidités	2 690 283.60	-1 389 424.70
Total liquidités en fin d'année précédente	1 229 779.40	2 619 204.10
Variation des liquidités	2 690 283.60	-1 389 424.70
Total liquidités en fin d'exercice	3 920 063.00	1 229 779.40

Annexe au 31 décembre 2017

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

L'entreprise

Une société coopérative d'assurance dont le siège est Sihlquai 255, 8005 Zurich, existe sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers depuis 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS) et à des prestations de courtage.

Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice considéré. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 578 379 (2016: CHF 7 220 145).

Participations

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Il n'existe pas de solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing.

Engagements

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2016: CHF 85 749).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou aperiodiques

Augmentation des provisions pour fluctuations LCA à la suite de la modification des bases de calcul légales CHF 4 090 000.

CHF 100 000 au total ont été affectés au fonds de prévention.

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

à un an: CHF 13,5 millions

entre un et cinq ans: néant

à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision:

Une somme de CHF 103 832 a rémunéré des prestations en matière de révision (2016: CHF 85 072).

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement de ce genre n'est intervenu à notre connaissance.

En CHF

	2017	2016
1 Autres placements de capitaux		
Compte courant	45 738	3 306 655
Hedge funds	0	81 297
Fonds alternatifs	0	44
Or physique	4 467 861	4 168 636
Fonds d'obligations	0	167 367
Autres placements de capitaux	4 513 599	7 724 000
2 Créances résultant d'opérations d'assurances		
Assurés	173 058	225 742
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	73 524	60 508
Créances résultant d'opérations d'assurances	246 582	286 250

En CHF

3 Provisions techniques 2017	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 979 889	0	1 979 889
Assurance accidents privée	3 274 350	0	3 274 350
Assurance choses	1 289 400	0	1 289 400
Assurance épidémie	25 700	0	25 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	0	4 520 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 929 150	0	1 929 150
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	27 200 100	0	27 200 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 840 009	0	88 840 009
Provisions pour fluctuations LAA	13 201 049	0	13 201 049
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 881 472	0	6 881 472
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	0	4 771 880
Provisions techniques	153 930 565	0	153 930 565

3 Provisions techniques 2016	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 983 742	0	1 983 742
Assurance accidents privée	3 543 700	0	3 543 700
Assurance choses	945 200	0	945 200
Assurance épidémie	11 000	0	11 000
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 320 000	0	4 320 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 810 498	0	1 810 498
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 776 600	0	26 776 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 442 938	0	88 442 938
Provisions pour fluctuations/vieillessement LAA	8 952 670	0	8 952 670
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	7 104 794	0	7 104 794
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 513 488	0	4 513 488
Provisions techniques	148 422 195	0	148 422 195

En CHF

4 Engagements résultant d'opérations d'assurances	2017	2016
Assurés (primes payées d'avance)	4 831 793	3 477 414
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/prêts non consolidés	0	0
Engagements résultant d'opérations d'assurances	4 831 793	3 477 414

21

5 État des fonds propres 2017	Situation au 31.12.2017	Bénéfice 2017	Répartition du bénéfice 2016	Situation au 31.12.2016
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	50 000		50 000	0
Report de bénéfice	11 408		-43 367	54 775
Bénéfice de l'exercice	10 062	10 062	0	6 633
Total	12 220 115	10 062	6 633	12 210 053

5 État des fonds propres 2016	Situation au 31.12.2016	Bénéfice 2016	Répartition du bénéfice 2015	Situation au 31.12.2015
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		1 508	4 147 137
Report de bénéfice	54 775		6 031	48 745
Bénéfice de l'exercice	6 633	6 633	0	7 538
Total	12 210 053	6 633	7 538	12 203 420

6 Modification des provisions techniques pour propre compte	2017	2016
Assurance accidents privée	269 350	-169 750
Assurance choses	-344 200	448 300
Assurance épidémie	-14 700	98 500
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-200 000	-590 000
Provisions pour fluctuations LCA	-118 652	-326 719
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	-423 500	-120 500
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	-562 700	1 603 358
Provisions pour fluctuations LAA	-4 090 000	-568 081
Assurance facultative	0	0
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	-258 392	-376 876
Modification des provisions techniques pour propre compte	-5 742 794	-1 768

En CHF

7 Revenus des placements 2017	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements	124 982	669 496	7 658	802 136
Revenus des placements	6 295 264	5 873 512	823 000	12 991 775

7 Revenus des placements 2016	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 911 086	0	0	3 911 086
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	2 240 065	2 777 733	1 359 459	6 377 257
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	546 952	1 151 296	3 630 013	5 328 260
Autres placements	140 384	244 096	129 508	513 988
Revenus des placements	6 851 112	4 173 125	5 118 980	16 143 216

8 Charges des placements 2017	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Bien immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: – 702 999)	– 1 327 770	– 112 000	0	– 1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	– 459 978	– 1 803 791	– 504 679	– 2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	– 67 446	– 9 250	0	– 76 696
Autres placements	– 21 265	– 48	– 357 866	– 379 179
Charges des placements	– 1 876 459	– 1 925 089	– 862 545	– 4 664 093

8 Charges des placements 2016	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Bien immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: – 705 846)	– 1 385 933	– 42 000	0	– 1 427 933
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	– 711 585	– 2 434 410	– 567 978	– 3 713 972
Prêts	0	0	0	0
Actions	– 65 997	– 3 915 535	– 627 106	– 4 608 638
Autres placements	– 17 860	– 406 600	– 260 649	– 685 109
Charges des placements	– 2 181 374	– 6 798 545	– 1 455 733	– 10 435 652

Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan au 31 décembre 2017

En CHF

2017

2016

La 116^e Assemblée générale qui se tiendra le 16 mai 2018 à Zurich aura à disposer du bénéfice/déficit au bilan suivant:

Bénéfice reporté	11 408.40	54 775.30
Bénéfice/Déficit(-) au cours de l'exercice	10 061.80	6 633.10
Bénéfice/Déficit(-) au bilan	21 470.20	61 408.40

Le Conseil d'administration propose à la 116^e Assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice/déficit au bilan:

Affectation aux réserves libres	20 000.00	50 000.00
Report au compte nouveau	1 470.20	11 408.40
Bénéfice/Déficit(-) au bilan	21 470.20	61 408.40

Rapport de l'organe de révision



Building a better
working world

Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich

Zurich, le 26 mars 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

Sommaire

comptes annuels 2017 selon Swiss GAAP RPC

25	Comptes annuels 2017 selon Swiss GAAP RPC	25
26	Compte de résultat	
27	Bilan	
28	Compte des flux de trésorerie	
29	Tableau des fonds propres	
30	Annexe aux comptes annuels	
53	Rapport de l'organe de révision	

Compte de résultat 2017 selon Swiss GAAP RPC

En CHF	Annexe	2017	2016
Primes brutes		36 241 641.75	35 426 791.95
Part des réassureurs		-1 359 573.70	-1 329 505.20
Modification des reports de primes		-3 852.25	-27 725.90
Droits de timbres sur primes		-189 037.70	-186 910.90
Primes acquises à compte propre	1	34 689 178.10	33 882 649.95
Paiements pour sinistres		-24 200 660.10	-23 716 400.45
Part réassureurs		279 021.60	0.00
Paiements pour sinistres, compte propre	2	-23 921 638.50	-23 716 400.45
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	3	-5 742 794.00	-1 767.75
Charges pour sinistres, compte propre		-29 664 432.50	-23 718 168.20
Coûts techniques à compte propre	4	-11 009 576.60	-10 290 242.60
Autres produits techniques		0.00	0.00
Autres charges techniques		-277 385.05	-190 536.30
Résultat technique non-vie		-6 262 216.05	-316 297.15
Produit des placements	5a	12 991 775.45	16 143 216.35
Charges des placements	5b	-4 664 092.85	-10 435 651.95
Autre produit financier	6	88 034.35	622 791.90
Autres charges financières	6	-103 748.90	-700 755.00
Résultat financier		8 311 968.05	5 629 601.30
Autres produits	7a	1 275 935.95	1 240 290.40
Autres charges	7a	-3 150 000.00	-3 750 000.00
Produit extraordinaire	7b	0.00	0.00
Produit extraordinaire	7b	0.00	0.00
Résultat avant impôts		175 687.95	2 803 594.55
Impôts	8	-163 374.85	-51 655.65
Résultat après impôts		12 313.10	2 751 938.90

Bilan au 31 décembre 2017 selon Swiss GAAP RPC *Actifs*

En CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Actif immobilisé			
Placements de capitaux	9a–c	206 957 655.50	203 306 706.75
Réserves de cotisations de l'employeur	10	452 510.45	450 259.15
Immobilisations incorporelles	11	2 259 516.85	2 714 837.55
Immobilisations corporelles	12	6 190 964.75	6 473 822.55
Total de l'actif immobilisé		215 860 647.55	212 945 626.00
Actif circulant			
Créances des affaires d'assurance	13	246 581.95	286 250.00
Autres créances		95 761.85	200 277.00
Liquidités		3 920 063.00	1 229 779.40
Actifs de régularisation		268 073.20	418 194.25
Total de l'actif circulant		4 530 480.00	2 134 500.65
Total des actifs		220 391 127.55	215 080 126.65

27

Bilan au 31 décembre 2017 selon Swiss GAAP RPC *Passifs*

En CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres			
Capital social		8 000 000.00	8 000 000.00
Réserves de capital		4 148 644.60	4 148 644.60
Réserves de bénéfices		14 156 667.55	11 404 728.65
Bénéfice de l'exercice		12 313.10	2 751 938.90
Total des fonds propres		26 317 625.25	26 305 312.15
Engagements			
Provisions techniques	14	153 930 564.50	148 422 194.90
Ristournes aux membres	15	3 041 014.50	3 650 496.50
Provisions non techniques	16	2 258 588.75	2 072 075.35
Autres engagements à long terme	17	25 103 000.00	25 419 000.00
Autres engagements à court terme	17	5 413 105.40	4 144 571.70
Passifs de régularisation		4 026 229.15	4 765 476.05
Provisions pour impôts	18	301 000.00	301 000.00
Total des engagements		194 073 502.30	188 774 814.50
Total du passif		220 391 127.55	215 080 126.65

Compte des flux de trésorerie selon Swiss GAAP FER

En CHF	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	12 313.10	2 751 938.90
Bénéfices(-) / perte réalisés sur:		
Titres	-4 404 051.75	-924 490.95
Plus-values(-) / amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	344 349.25	332 362.75
Titres	-1 140 073.00	-1 810 222.00
Biens immobiliers	112 000.00	42 000.00
Réserves de cotisations de l'employeur	-2 251.30	-3 351.80
Immobilisations incorporelles	614 228.35	519 536.70
Augmentation(-) / diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurance	39 668.05	-29 238.05
Autres créances / autres actifs	104 515.15	36 932.55
Actifs de régularisation	150 121.05	-1 76 236.45
Provisions techniques	5 508 369.60	224 489.00
Provisions non techniques	186 513.40	-355 846.70
Engagements résultant d'opérations d'assurance	1 354 378.65	-1 356 555.55
Ristournes aux membres	-609 482.00	146 751.50
Autres engagements	-85 844.95	84 464.25
Passifs de régularisation	-739 246.90	2 667 730.95
Provisions pour impôts	0.00	-2 741 954.00
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	1 445 506.70	-591 688.90
Achat (-) / vente de:		
Immobilisations corporelles	-61 491.45	-106 543.15
Titres	2 000 000.00	0.00
Biens immobiliers	-58 824.00	0.00
Participations / prêts	-160 000.00	-60 000.00
Immobilisations incorporelles	-158 907.65	-315 192.65
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	1 560 776.90	-481 735.80
Hypothèques/avances	-316 000.00	-316 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-316 000.00	-316 000.00
Modification des liquidités	2 690 283.60	-1 389 424.70
Total liquidités en fin d'année précédente	1 229 779.40	2 619 204.10
Modification des liquidités	2 690 283.60	-1 389 424.70
Total liquidités en fin d'exercice	3 920 063.00	1 229 779.40

Tableau des fonds propres

Tableau des variations du capital propre 2017	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2016	8 000 000	4 148 645	14 156 668	26 305 312
Attribution aux réserves de capital		0	0	
Bénéfice/déficit au cours de l'exercice			12 313	12 313
Situation au 31.12.2017	8 000 000	4 148 645	14 168 981	26 317 625

Tableau des variations du capital propre 2016	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2015	8 000 000	4 147 137	11 406 236	23 553 373
Attribution aux réserves de capital		1 508	- 1 508	
Bénéfice/déficit au cours de l'exercice			2 751 939	2 751 939
Situation au 31.12.2016	8 000 000	4 148 645	14 156 667	26 305 312

Annexe aux comptes annuels 2017 selon Swiss GAAP RPC

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Principes de présentation des comptes

L'Assurance des métiers Suisse présente ses comptes annuels en conformité avec le standard de la branche Swiss GAAP RPC 14 ainsi qu'avec l'ensemble des règles selon Swiss GAAP RPC.

Les comptes annuels ont été établis en admettant la poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont indiqués séparément, conformément au principe brut. Les comptes annuels obéissent au principe de la permanence en matière d'appréciation, de représentation et de divulgation. Ils sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Jour de clôture du bilan

L'exercice commercial va du 1er janvier au 31 décembre. Le jour de clôture du bilan est fixé au 31 décembre.

Conversion des monnaies étrangères

Des éléments du patrimoine ainsi que des engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Les principaux cours de conversion appliqués au 31.12 étaient les suivants:

	2017	2016
EUR	1.1702	1.0721
GBP	1.3182	1.2558
USD	0.9745	1.0164
JPY	0.0087	0.0087
CAD	0.7778	0.7579

Pertes de valeur

L'Assurance des métiers Suisse vérifie à chaque jour de clôture du bilan si certaines valeurs exprimées ont subi des amoindrissements. Il s'agit de savoir si des indices donnent à penser que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur vénale. Le cas échéant, la valeur comptable est réduite au niveau de la valeur vénale, la moins-value étant alors imputée au résultat de la période.

Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères homogènes. D'une façon générale, le principe de l'évaluation uniforme des actifs et des passifs s'applique.

1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.1 Immobilisations financières

30

1.1.1 Liquide Mittel in den Kapitalanlagen

Les liquidités parmi les immobilisations financières sont évaluées à leurs valeurs actuelles.

1.1.2 Titres

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont généralement conservés jusqu'à leur échéance; lorsqu'il existe des doutes quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, ils sont portés au bilan selon la méthode d'amortissement des coûts. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est comptabilisée au compte de résultat. Si des doutes fondés existent quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, l'évaluation s'effectue aux valeurs actuelles. Lorsque des valeurs actuelles ne peuvent être obtenues, le calcul s'effectue selon un modèle d'évaluation personnel.

Actions, parts de fonds et placements alternatifs: ces catégories de placements apparaissent au bilan aux valeurs du marché.

1.1.3 Biens immobiliers

Les biens immobiliers de l'Assurance des métiers Suisse se composent d'un portefeuille mixte. Tous les biens immobiliers sont exclusivement destinés à des fins de rendement. Les investissements immobiliers apparaissent au bilan à leurs valeurs d'acquisition, en tenant compte d'amortissements adéquats. Conformément aux dispositions réglementaires, la pérennité de la valeur des biens immobiliers est réexaminée chaque année. Les unités PPE Sihlquai 253 + 255 à l'usage propre de l'Assurance des métiers Suisse figurent parmi les immobilisations corporelles.

1.1.4 Prêts

Ceux-ci apparaissent au bilan aux valeurs nominales, après correction d'éventuelles pertes identifiables.

1.1.5 Participations

Les participations se composent d'actions et de titres de participation similaires de sociétés sur lesquelles l'Assurance des métiers Suisse peut exercer une influence décisive. L'influence est jugée décisive quand au moins 20% des voix sont détenues. Les participations apparaissent au bilan aux valeurs d'acquisition, en tenant compte des ajustements qui s'imposent.

1.1.6 Instruments financiers dérivés

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan.

1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le développement du logiciel BRAVE. L'imputation au bilan s'effectue à la valeur d'acquisition/coûts de production, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue de la gestion d'entreprise. L'amortissement s'effectue selon la méthode linéaire directe de la valeur d'acquisition sur une durée probable d'utilisation de 8 ans.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue de la gestion d'entreprise. L'amortissement s'effectue selon la méthode linéaire directe de la valeur d'acquisition. Les durées d'utilisation des immobilisations corporelles sont appliquées comme suit:

Infrastructure	1 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Logiciels/licences	1 à 8 ans
Matériel informatique	1 à 5 ans
Rénovation/agrandissement Sihlquai 253 +255	20 ans

Au besoin, des amortissements supplémentaires sont effectués et imputés au résultat de l'exercice considéré.

2 Actif circulant**2.1 Créances**

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales. Des ajustements requis du point de vue de la gestion d'entreprise sont pris en compte de manière appropriée.

2.2 Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leurs valeurs actuelles. Elles comprennent les avoirs en caisse, sur des comptes bancaires ou postaux et servent uniquement au fonctionnement opérationnel.

31

3 Fonds propres**3.1 Capital social**

Il s'agit du capital minimum selon la LSA.

3.2 Réserves de bénéfices

Il s'agit des reports cumulés de bénéfices ou de pertes.

4 Engagements**4.1 Provisions techniques**

- Les provisions techniques sont évaluées individuellement avec prudence, c'est-à-dire par cas ou police d'assurance, sur la base des engagements contractés envers les assurés et les lésés et/ou sur des bases mathématiques/statistiques conformes
- aux méthodes approuvées par les autorités de surveillance et contiennent des réserves d'équilibrage suffisantes pour assurer la capacité d'assumer les engagements à long terme.
- Les provisions pour sinistres au jour de clôture du bilan correspondent à une appréciation des sinistres à régler à l'avenir, non encore portés en compte. Une actualisation est effectuée parmi les provisions pour rentes. Les provisions pour sinistres comprennent des provisions pour sinistres déclarés ainsi que des provisions pour des sinistres déjà intervenus, mais pas encore déclarés, avec les coûts de traitement correspondants.
- Les capitaux de couverture correspondent aux valeurs attendues (valeurs actuelles) des prestations et charges d'assurance, en tenant compte des paiements des assurés, du produit des intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le calcul des reports de primes s'effectue selon la méthode du prorata temporis.

4.2 Provisions pour ristournes

En tant que compagnie d'assurance organisée sous forme de société coopérative, nous permettons à nos assurés de bénéficier d'une participation aux excédents en fonction du résultat de l'exercice. L'assemblée générale décide du montant des ristournes. Le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des bénéfices.

4.3 Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans lien direct avec les opérations d'assurance. Celles-ci sont constituées s'il existe, à la date de clôture du bilan, une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs dont le montant ou l'entrée en vigueur n'est pas encore déterminé. Elles sont évaluées sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

4.4 Autres engagements à court et long termes

Il s'agit principalement du financement de nos investissements immobiliers et des primes payées d'avance. Les engagements sont évalués à leurs valeurs nominales.

4.5 Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et les passifs de régularisation comprennent les produits et les charges usuels, liés aux activités commerciales, à délimiter dans le temps.

4.6 Provisions pour impôts

Les impôts en cours, sur le revenu et le capital, sont comptabilisés au compte de résultat. Les principes d'évaluation qui s'appliquent à l'Assurance des métiers Suisse sont basés sur le CO. L'application éventuelle de principes d'évaluation différents selon Swiss GAAP RPC donne lieu à des différences d'évaluation sur la base desquelles les impôts différés seront déterminés. Le taux d'imposition appliqué aux impôts différés se fonde sur les taux d'imposition qui seront vraisemblablement appliqués.

4.7 Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs apparaissent aux valeurs nominales, sous déduction d'ajustements éventuellement requis.

4.8 Répercussions économiques des engagements de prévoyance:

Répercussions économiques des engagements de prévoyance:

Le personnel de l'Assurance des métiers Suisse est assuré auprès de la caisse de pension Metzger. La caisse de pension Metzger est une institution de prévoyance de proparis, fondation de prévoyance de l'Union suisse des arts et métiers à Berne. Les plans de prévoyance en primauté de cotisations sont gérés au sein d'une institution de prévoyance (solution d'assurance complète) juridiquement autonome et indépendante de l'employeur. Des prestations de vieillesse, ainsi que des prestations en cas d'invalidité ou de décès, sont versées sur la base du règlement de l'institution de prévoyance. Les cotisations de l'employeur apparaissent parmi les frais de personnel, en rapport avec la période concernée. L'institution de prévoyance présente ses comptes conformément à la recommandation spécifique Swiss GAAP RPC 26. Il n'y a pas d'autres obligations du côté de l'employeur.

Réserves de cotisations de l'employeur:

Selon l'art. 331, al. 3 du CO, les réserves de cotisations de l'employeur sont des réserves versées à l'institution de prévoyance dans le but de financer les futurs engagements financiers de l'employeur. Sur le plan fiscal, le montant des réserves de cotisations de l'employeur est limité au quintuple des cotisations à verser chaque année par l'employeur conformément au règlement de l'institution de prévoyance. La société membre ne peut disposer de l'état de son compte de réserves qu'à des fins de prévoyance (versement des futures contributions patronales ou éventuellement pour améliorer les prestations des assurés); tout ordre d'utilisation à cet effet doit être adressé par écrit à la caisse de pension.

En CHF

1 Primes	2017	Modification 2017	2016
Assurance accidents privée	5 110 278	-154 011	5 264 288
Assurance accidents obligatoire (LAA)	21 270 358	134 977	21 135 381
Assurance choses	3 043 853	-867	3 044 719
Assurance épidémie	452 174	-6 264	458 437
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	6 364 980	841 013	5 523 966
Primes brutes	36 241 642	814 850	35 426 792
Part réassurance			
Assurance accidents privée	-173 111	-292	-172 819
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-720 303	-27 434	-692 869
Assurance choses	-405 443	-5 159	-400 284
Assurance épidémie	-60 717	2 816	-63 533
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	-1 359 574	-30 069	-1 329 505
Modification des reports de primes	-3 852	23 874	-27 726
Droits de timbre sur primes	-189 038	-2 127	-186 911
Primes acquises à compte propre	34 689 178	806 528	33 882 650

1 Primes	2016	Modification 2016	2015
Assurance accidents privée	5 264 288	-92 388	5 356 676
Assurance accidents obligatoire (LAA)	21 135 381	234 544	20 900 837
Assurance choses	3 044 719	79 357	2 965 362
Assurance épidémie	458 437	-3 611	462 048
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	5 523 966	641 751	4 882 215
Primes brutes	35 426 792	859 654	34 567 138
Part réassurance			
Assurance accidents privée	-172 819	3 951	-176 770
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-692 869	-3 141	-689 728
Assurance choses	-400 284	1 268	-401 552
Assurance épidémie	-63 533	2 124	-65 657
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	-1 329 505	4 202	-1 333 707
Modification des reports de primes	-27 726	-52 927	25 201
Droits de timbre sur primes	-186 911	-1 109	-185 802
Primes acquises à compte propre	33 882 650	809 820	33 072 830

En CHF

2 Paiements pour sinistres	2017	Modification 2017	2016
Assurance accidents privée	-2 270 230	50 223	-2 320 453
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-15 244 712	-415 950	-14 828 762
Assurance choses	-1 389 829	-61 621	-1 328 208
Assurance épidémie	-90 289	51 724	-142 012
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-5 205 601	-108 636	-5 096 965
Paiements bruts pour sinistres	-24 200 660	-484 260	-23 716 400
Part réassurance			
Assurance accidents privée	0	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0	0
Assurance choses	279 022	279 022	0
Assurance épidémie	0	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	279 022	279 022	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-23 921 639	-205 238	-23 716 400

2 Paiements pour sinistres	2016	Modification 2016	2015
Assurance accidents privée	-2 320 453	332 141	-2 652 594
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-14 828 762	1 909 223	-16 737 985
Assurance choses	-1 328 208	-255 000	-1 073 208
Assurance épidémie	-142 012	-55 704	-86 308
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-5 096 965	-581 201	-4 515 764
Paiements bruts pour sinistres	-23 716 400	1 349 458	-25 065 859
Part réassurance			
Assurance accidents privée	0	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0	0
Assurance choses	0	0	0
Assurance épidémie	0	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	0	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-23 716 400	1 349 458	-25 065 859

En CHF

3 Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre

	2017	2016
Assurance accidents privée	439 624	- 333 238
Assurance accidents obligatoire (LAA)	- 5 076 200	914 777
Assurance choses	- 381 160	479 718
Assurance épidémie	- 12 857	96 884
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 453 809	- 783 033
Constitution/dissolution des frais pour sinistres ULAE	- 258 392	- 376 876
Modification des provisions pour sinistres, brut	- 5 742 794	- 1 768
Part réassurance		
Assurance accidents privée	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0
Assurance choses	0	0
Assurance épidémie	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0
Réassurance	0	0
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	- 5 742 794	- 1 768

3 Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre

	2016	2015
Assurance accidents privée	- 333 238	264 304
Assurance accidents obligatoire (LAA)	914 777	459 414
Assurance choses	479 718	- 766 221
Assurance épidémie	96 884	14 296
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 783 033	- 51 252
Constitution/dissolution des frais pour sinistres ULAE	- 376 876	203 388
Modification des provisions pour sinistres, brut	- 1 768	123 929
Part réassurance		
Assurance accidents privée	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0
Assurance choses	0	0
Assurance épidémie	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0
Réassurance	0	0
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	- 1 768	123 929

En CHF

4 Coûts techniques à compte propre	2017	Modification 2017	2016
Frais de personnel	-7 576 128	-359 335	-7 216 793
Autres frais administratifs	-3 433 449	-360 000	-3 073 449
Coûts techniques bruts	-11 009 577	-719 334	-10 290 243
Parts des réassureurs	0	0	0
Coûts techniques à compte propre	-11 009 577	-719 334	-10 290 243

36

Les amortissements suivants sont inclus
dans les autres frais administratifs:

Immobilisations incorporelles	-614 228	-94 692	-519 537
Immobilisations corporelles	-344 349	-11 986	-332 363
Total amortissements	-958 578	-106 677	-851 900

4 Coûts techniques à compte propre	2016	Modification 2016	2015
Frais de personnel	-7 216 793	-26 332	-7 190 461
Autres frais administratifs	-3 073 449	-211 706	-2 861 744
Coûts techniques bruts	-10 290 243	-238 038	-10 052 204
Parts des réassureurs	0	0	0
Coûts techniques à compte propre	-10 290 243	-238 038	-10 052 204

Les amortissements suivants sont inclus
dans les autres frais administratifs:

Immobilisations incorporelles	-519 537	-37 893	-481 644
Immobilisations corporelles	-332 363	-6 414	-325 949
Total amortissements	-851 900	-44 307	-807 593

En CHF

5a Produit des placements de capitaux 2017	Rendements courant	Imputations / gains non réalisés	Gains réalisés	Total
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements de capitaux	124 982	669 496	7 658	802 136
Produits des placements de capitaux	6 295 264	5 873 512	823 000	12 991 775

37

5a Produit des placements de capitaux 2016	Rendements courant	Imputations / gains non réalisés	Gains réalisés	Total
Biens immobiliers	3 911 086	0	0	3 911 086
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	2 240 065	2 777 733	1 359 459	6 377 257
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	546 952	1 151 296	3 630 013	5 328 260
Autres placements de capitaux	140 384	244 096	129 508	513 988
Produits des placements de capitaux	6 851 112	4 173 125	5 118 980	16 143 216

5b Charges des placements de capitaux 2017	Frais	Amortissements et ajustements	Perte réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -702 999)	-1 327 770	-112 000	0	-1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-459 978	-1 803 791	-504 679	-2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	-67 446	-9 250	0	-76 696
Autres placements de capitaux	-21 265	-48	-357 866	-379 179
Charges des placements de capitaux	-1 876 459	-1 925 089	-862 545	-4 664 093

5b Charges des placements de capitaux 2016	Frais	Amortissements et ajustements	Perte réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -705 846)	-1 385 933	-42 000	0	-1 427 933
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-711 585	-2 434 410	-567 978	-3 713 972
Prêts	0	0	0	0
Actions	-65 997	-3 915 535	-627 106	-4 608 638
Autres placements de capitaux	-17 860	-406 600	-260 649	-685 109
Charges des placements de capitaux	-2 181 374	-6 798 545	-1 455 733	-10 435 652

6 Autres produits / charges financiers

Les autres produits financiers représentent des bénéfices de change réalisés / non réalisés sur des positions en monnaies étrangères.

Les autres charges financières représentent des pertes de change réalisées / non réalisées sur des positions en monnaies étrangères et autres intérêts passifs.

En CHF

38

7a Autres produits/charges 2017

Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit de commissions et de courtages	1 275 936
Charges pour ristournes aux membres	- 3 000 000

7a Autres produits/charges 2016

Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit de commissions et de courtages	1 240 290
Charges pour ristournes aux membres	- 3 650 000

7b Produits/charges extraordinaires 2017

Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Aucun	0

7b Produits/charges extraordinaires 2016

Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Affectation aux fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs et de prévention	0

En CHF

8 Impôts 2017

Impôts sur le revenu et le capital	-163 375
Impôts latents	0
Impôts	-163 375

Par mesure de précaution, d'éventuelles baisses d'imposition ne sont pas prises en compte en raison des reports de pertes.

8 Impôts 2016

Impôts sur le revenu et le capital	-2 793 610
Impôts latents	2 741 954
Impôts	-51 656

En CHF

9a Placements en titres 2017	Marché monétaire	Obligations	Actions, Fonds, placements alternatifs	Total
Valeurs comptables au 1.1.	3 306 655	122 930 191	29 429 021	155 665 867
Variation nette	-3 260 917	7 573 676	3 648 755	7 961 514
Valeurs du marché au 31.12.	45 738	130 503 867	33 077 776	163 627 381
Ajustements cumulés au 1.1.	0	-5 557 462	0	-5 557 462
Ajustements, constitution	0	0	0	0
Ajustements, dissolution	0	1 140 073	0	1 140 073
Ajustements cumulés au 31.12.	0	-4 417 389	0	-4 417 389
Valeurs comptables au 31.12.	45 738	126 086 478	33 077 776	159 209 992
Valeurs du marché au 31.12.	45 738	130 503 867	33 077 776	163 627 381

40

D'une façon générale, la Coopérative des Assurances-Bouchers ne détient pas de placements immobiliers indirects. Toutefois, les investissements en fonds d'actions et/ou fonds d'obligations et/ou ETF peuvent contenir des placements immobiliers indirects.

9a Placements en titres 2016	Marché monétaire	Obligations	Actions, Fonds, placements alternatifs	Total
Valeurs comptables au 1.1.	2 329 689	121 913 727	28 687 738	152 931 154
Variation nette	976 966	6 573 926	741 283	8 292 175
Valeurs du marché au 31.12.	3 306 655	128 487 653	29 429 021	161 223 329
Ajustements cumulés au 1.1.	0	-7 367 684	0	-7 367 684
Ajustements, constitution	0	0	0	0
Ajustements, dissolution	0	1 810 222	0	1 810 222
Ajustements cumulés au 31.12.	0	-5 557 462	0	-5 557 462
Valeurs comptables au 31.12.	3 306 655	122 930 191	29 429 021	155 665 867
Valeurs du marché au 31.12.	3 306 655	128 487 653	29 429 021	161 223 329

En CHF

	Terrains et constructions
9b Patrimoine immobilier 2017	
Valeurs comptables au 1.1.	45 575 840
Valeurs d'acquisition au 1.1.	52 255 815
Entrées	58 824
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	52 314 639
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	- 6 679 975
Majorations	0
Minorations	- 112 000
Bénéfices réalisés	0
Pertes réalisées	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	- 6 791 975
Valeurs comptables au 31.12.	45 522 664
Valeurs du marché au 31.12.	72 545 000
9b Patrimoine immobilier 2016	
Valeurs comptables au 1.1.	45 617 840
Valeurs d'acquisition au 1.1.	52 255 815
Entrées	0
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	52 255 815
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	- 6 637 975
Majorations	0
Minorations	- 42 000
Bénéfices réalisés	0
Pertes réalisées	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	- 6 679 975
Valeurs comptables au 31.12.	45 575 840
Valeurs du marché au 31.12.	72 545 000

En CHF

9c Participations et prêts à des sociétés non consolidées 2017	Participation	Prêts	Total
Valeurs comptables au 1.1.	1 560 000	505 000	2 065 000
Valeurs d'acquisition au 1.1.	1 560 000	505 000	2 065 000
Entrées	160 000	0	160 000
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition 31.12.	1 720 000	505 000	2 225 000
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	0	0	0
Majorations	0	0	0
Minorations	0	0	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	0	0	0
Valeurs comptables au 31.12.	1 720 000	505 000	2 225 000
Valeurs du marché au 31.12.	1 720 000	505 000	2 225 000

42

9c Participations et prêts à des sociétés non consolidées 2016	Participation	Prêts	Total
Valeurs comptables au 1.1.	1 500 000	505 000	2 005 000
Valeurs d'acquisition au 1.1.	1 500 000	505 000	2 005 000
Entrées	60 000	0	60 000
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition 31.12.	1 560 000	505 000	2 065 000
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	0	0	0
Majorations	0	0	0
Minorations	0	0	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	0	0	0
Valeurs comptables au 31.12.	1 560 000	505 000	2 065 000
Valeurs du marché au 31.12.	1 560 000	505 000	2 065 000

En CHF

10 Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) 2017

	Valeur nominale 31.12.2017	Renoncation d'utilisation 31.12.2017	Bilan 31.12.2017	Constitution/ dissolution 2017	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2017
Institution de prévoyance	452 510	0	452 510	0	-2 251
Total	452 510	0	452 510	0	-2 251
			Bilan 31.12.2016	Constitution/ dissolution 2016	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2016
			450 259	0	-3 352
			450 259	0	-3 352

43

Indications sur l'institution de prévoyance

Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent/déficit de couverture selon Swiss GAAP RPC 26 31.12.2017	Part économique de l'entreprise 31.12.2016	Part économique de l'entreprise 31.12.2017	Variation avec effet sur le résultat 2017	Cotisations ajustées sur la période 2017
Institution de prévoyance avec excédent	n/a	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Conformément à l'art. 44 OPP2, le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2016 est de 111,46%

Charges de prévoyance dans les frais personnel 2016	Charges de prévoyance dans les frais personnel 2017
678 991	705 552
678 991	705 552

En CHF

10 Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) 2016

	Valeur nominale 31.12.2016	Renoncation d'utilisation 31.12.2016	Bilan 31.12.2016	Constitution/ dissolution 2016	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2016
Institution de prévoyance	450 259	0	450 259	0	-3 352
Total	450 259	0	450 259	0	-3 352
			Bilan 31.12.2015	Constitution/ dissolution 2015	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2015
			446 907	0	-4 425
			446 907	0	-4 425

44

Indications sur l'institution de prévoyance

Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent/déficit de couverture selon Swiss GAAP RPC 26 31.12.2016	Part économique de l'entreprise 31.12.2015	Part économique de l'entreprise 31.12.2016	Variation avec effet sur le résultat 2016	Cotisations ajustées sur la période 2016
Institution de prévoyance avec excédent	n/a	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Conformément à l'art. 44 OPP2, le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2015 est de 110,83%

Charges de prévoyance dans les frais personnel 2015	Charges de prévoyance dans les frais personnel 2016
677 896	678 991
677 896	678 991

En CHF

11 Immobilisation incorporelles 2017	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 1.1.	2 714 838
Valeurs d'acquisition au 1.1.	12 619 058
Entrées	158 908
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	12 777 966
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	-9 904 220
Majorations	0
Minorations	-614 228
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	-10 518 448
Valeurs comptables au 31.12.	2 259 517

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le développement du logiciel BRAVE.

11 Immobilisation incorporelles 2016	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 1.1.	2 919 183
Valeurs d'acquisition au 1.1.	12 303 866
Entrées	315 192
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	12 619 058
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	-9 384 683
Majorations	0
Minorations	-519 537
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	-9 904 220
Valeurs comptables au 31.12.	2 714 838

En CHF

	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
12 Immobilisations corporelles 2017			
Valeurs comptables au 1.1.	478 709	5 995 114	6 473 823
Valeurs d'acquisition au 1.1.	1 150 439	6 638 808	7 789 247
Entrées	61 491	0	61 491
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	1 211 930	6 638 808	7 850 738
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	-671 730	-643 695	-1 315 425
Majorations	0	0	0
Minorations	-177 121	-167 228	-344 349
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	-848 851	-810 923	-1 659 774
Valeurs comptables au 31.12.	363 079	5 827 885	6 190 964

Le poste Terrains et constructions comprend notamment les unités PPE Sihlquai 253 et 255.

	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
12 Immobilisations corporelles 2016			
Valeurs comptables au 1.1.	537 301	6 162 342	6 699 643
Valeurs d'acquisition au 1.1.	1 043 896	6 638 808	7 682 704
Entrées	106 543	0	106 543
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.	1 150 439	6 638 808	7 789 247
Correctifs de valeur cumulés au 1.1.	-506 595	-476 466	-983 061
Majorations	0	0	0
Minorations	-165 135	-167 228	-332 363
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.	-671 730	-643 694	-1 315 424
Valeurs comptables au 31.12.	478 709	5 995 114	6 473 823

En CHF

13 Créances résultant des opérations d'assurance 2017	2017	Modification 2017	2016
Assurés	173 058	- 52 684	225 742
Agents et courtiers	0	0	0
Compagnies d'assurance	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	73 524	13 016	60 508
Créances résultant des opérations d'assurance	246 582	- 39 668	286 250

47

13 Créances résultant des opérations d'assurance 2016	2016	Modification 2016	2015
Assurés	225 742	- 24 352	250 094
Agents et courtiers	0	0	0
Compagnies d'assurance	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	60 508	53 590	6 918
Créances résultant des opérations d'assurance	286 250	29 238	257 012

En CHF

	2017	Modification 2017	2016
14 Provisions techniques 2017			
Reports de primes	1 979 889	- 3 853	1 983 742
Assurance accidents privée	3 274 350	- 269 350	3 543 700
Assurance choses	1 289 400	344 200	945 200
Assurance épidémie	25 700	14 700	11 000
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	200 000	4 320 000
Provisions de fluctuation LCA	1 929 150	118 652	1 810 498
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à court terme)	27 200 100	423 500	26 776 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à long terme)	88 840 009	397 071	88 442 938
Provisions de fluctuation LAA	13 201 049	4 248 379	8 952 670
Assurance volontaire	17 565	0	17 565
Fonds pour allocutions de renchérissement	6 881 472	- 223 322	7 104 794
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	258 392	4 513 488
Provisions techniques à compte propre	153 930 564	5 508 369	148 422 195
Parts des réassureurs	0	0	0
Provisions techniques brutes	153 930 564	5 508 369	148 422 195
14 Provisions techniques 2016			
	2016	Modification 2016	2015
Reports de primes	1 983 742	- 27 726	2 011 468
Assurance accidents privée	3 543 700	169 750	3 373 950
Assurance choses	945 200	- 448 300	1 393 500
Assurance épidémie	11 000	- 98 500	109 500
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 320 000	590 000	3 730 000
Provisions de fluctuation LCA	1 810 498	326 719	1 483 779
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à court terme)	26 776 600	120 500	26 656 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à long terme)	88 442 938	- 1 797 754	90 240 692
Provisions pour fluctuations / vieillissement LAA	8 952 670	1 231 468	7 721 202
Assurance volontaire	17 565	0	17 565
Fonds pour allocutions de renchérissement	7 104 794	- 218 545	7 323 339
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 513 488	376 876	4 136 612
Provisions techniques à compte propre	148 422 195	224 489	148 197 706
Parts des réassureurs	0	0	0
Provisions techniques brutes	148 422 195	224 489	148 197 706

En CHF

15 Ristournes aux Membres 2017

Situation au 1.1.	3 650 497
Utilisation	- 3 609 482
Constitution	3 000 000
Situation au 31.12.	3 041 015

49

15 Ristournes aux Membres 2016

Situation au 1.1.	3 503 746
Utilisation	- 3 503 249
Constitution	3 650 000
Situation au 31.12.	3 650 497

16 Provisions non techniques 2017	Fonds de rénovation Biens immobiliers	Prévention / sensibilisation aux accidents	Autres provisions	Total
Situation au 1.1.	1 078 896	754 195	238 984	2 072 076
Utilisation	- 67 551	- 142 423	- 6 500	- 216 474
Dissolution	0	0	0	0
Constitution	246 700	156 287	0	402 987
Situation au 31.12.	1 258 045	768 059	232 484	2 258 588

16 Provisions non techniques 2016	Fonds de rénovation Biens immobiliers	Prévention / sensibilisation aux accidents	Autres provisions	Total
Situation au 1.1.	1 195 017	943 582	289 324	2 427 922
Utilisation	- 413 320	- 302 584	- 50 340	- 766 244
Dissolution	0	0	0	0
Constitution	297 200	113 198	0	410 398
Situation au 31.12.	1 078 896	754 195	238 984	2 072 076

En CHF

17 Engagements	2017	Modification 2017	2016
Long terme			
Hypothèques / avances	25 103 000	-316 000	25 419 000
Engagements à long terme	25 103 000	-316 000	25 419 000
Court terme			
Primes payées d'avance	4 831 793	1 354 379	3 477 414
Résultant des opérations d'assurance, autres	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	0	0	0
Autres engagements	581 312	-85 845	667 157
Engagements à court terme	5 413 105	1 268 534	4 144 572
Total des engagements	30 516 105	952 533	29 563 572

50

17 Engagements	2016	Modification 2016	2015
Long terme			
Hypothèques / avances	25 419 000	-316 000	25 735 000
Engagements à long terme	25 419 000	-316 000	25 735 000
Court terme			
Primes payées d'avance	3 477 414	-1 356 556	4 833 970
Résultant des opérations d'assurance, autres	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	0	0	0
Autres engagements	667 157	84 464	582 693
Engagements à court terme	4 144 572	-1 272 091	5 416 663
Total des engagements	29 563 572	-1 588 091	31 151 663

En CHF

18 Provisions pour impôts 2017

Situation au 1.1.	301 000
Constitution	0
Dissolution	0
Situation au 31.12.	301 000

51

18 Provisions pour impôts 2016

Situation au 1.1.	3 042 954
Constitution	0
Dissolution	- 2 741 954
Situation au 31.12.	301 000

Autres indications

Obligations éventuelles

Il n'existe pas d'obligations éventuelles ou d'autres engagements qui n'apparaîtraient pas au bilan.

Transactions avec des proches

Il n'y a pas eu de transactions avec des proches. Respectivement: toutes les transactions se sont effectuées à des conditions conformes au marché.

Actifs mis en gage

Il n'y a pas d'actifs mis en gage.

52

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement majeur ne s'est produit.

Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes annuels 2017 selon Swiss GAAP RPC



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
la Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich

Zurich, le 26 mars 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

Assurance des métiers Suisse
Sihlquai 255, case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch
www.assurancedesmetiers.ch

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse de la Viande



Association suisse des droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association des entreprises suisses de services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision



Commerce de sport Suisse

Assurance des métiers Suisse est une marque
de la Coopérative des Assurances-Bouchers.

Impressum

Éditeur:
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Réalisation:
Lieber + Partner, Zurich

Relecture: Helen Gysin, Uster
Traduction: Syntax AG, Thalwil

État: 31 décembre 2017
Paraît en français et en allemand

© 2018, Assurance des métiers Suisse